

22.03.2019 – 10:40 Uhr

Le congé d'adoption a de nouveau une chance

Bern (ots) -

La commission CSSS-N doit se mettre au travail. Le plenum n'a pas apprécié sa proposition de classer l'initiative parlementaire du démocrate-chrétien Marco Romano, alors que ce texte a trouvé précédemment grâce aux yeux des deux commissions. Travail.Suisse se félicite qu'une telle manoeuvre - qui ne respecte pas le jeu parlementaire - ait échoué.

Travail.Suisse, l'organisation indépendante des travailleurs et travailleuses, soutient le principe d'un congé payé égalitaire de 12 semaines accordé aux parents adoptant un enfant de moins de 4 ans. Lacune de la politique familiale, l'adoption n'est pas prévue par la loi.

Pour mettre fin à cette inégalité de traitement entre parents naturels et parents adoptifs, le démocrate-chrétien Marco Romano avait lancé une initiative parlementaire, qui avait passé la rampe des deux commissions compétentes. Passées les élections fédérales de novembre 2015, la nouvelle commission a voulu détricoter le travail réalisé par la précédente. Au lieu de se mettre au travail, elle a proposé de classer l'affaire et la chambre basse ne l'a pas suivie. Selon Valérie Borioli Sandoz, responsable de la politique de l'égalité chez Travail.Suisse, « Trois conseillers n'étaient pas présents lors du vote en commission ; le plenum ne pouvait pas accepter la proposition de classement de sa commission. Celle-ci doit enfin se mettre enfin au travail ! »

A l'heure où la société a besoin d'un congé paternité, et à terme d'un congé parental, il est absurde de laisser le congé d'adoption sur le bas-côté. Il fait pleinement partie de l'arsenal d'une véritable politique familiale.

Contact:

Valérie Borioli Sandoz, Responsable Politique de l'égalité, 079 598 06 37

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100826191> abgerufen werden.